



Plus d'un mois après l'organisation du Carnaval des fleurs à Port-au-Prince, le comité organisateur de l'évènement a décidé de présenter un bilan financier des festivités. L'état haïtien a eu un solde positif de plus de 20 millions de gourdes, a laissé croire le président du comité Jean-Dany Pierre François.

« C'est pour la première fois que l'état haïtien a eu un solde positif suite à une organisation d'un carnaval dans le pays », s'est félicité le président du comité ajoutant que cette performance a été possible grâce à la rigueur, la discipline et le sens de professionnalisme de chacun des membres du comité et les recommandations du ministre de la culture.

Selon M. Pierre-François, le ministère des finances a octroyé 65 millions de gourdes au comité pour l'organisation du carnaval des fleurs. Les organisateurs, dit-il, ont utilisé une partie de cette somme pour payer les dettes du carnaval des Cayes à hauteur de plus d'une trentaine de millions de gourdes

Le comité, qui ne disposait qu'environ 30 millions de gourdes, a procédé à ce qu'il appelle une « commercialisation de l'activité » dans la vente des stands et des espaces publicitaires qui leur a rapporté plus de 150 millions de gourdes, a expliqué le président du comité qui a laissé entendre que plus de 20 millions de gourdes sont rentrés dans le trésor public après les festivités.

De son côté, le ministre de la culture Jean Mario Dupuy a félicité le comité pour les efforts consentis pour la réalisation du carnaval des fleurs. Selon M. Dupuy, ce rapport financier a été fourni dans le cadre du souci de transparence prônée par le pouvoir en place.

Par ailleurs, certains observateurs interrogés par HPN, ont émis des réserves sur ce rapport financier. Selon eux, ce bénéfice de 20 millions de gourdes dont parle le comité serait une façon de justifier l'organisation du carnaval des fleurs qui avait soulevé beaucoup de polémiques ainsi que les autres carnivals annoncés par le pouvoir en place.

Wilner Jean Louis
jnlouis2010@yahoo.fr